



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/1996/81
10 juillet 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1996
New York, 24 juin-26 juillet 1996
Point 9 b) de l'ordre du jour

QUESTIONS DE COORDINATION : COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS
LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	3
I. GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'HARMONISATION ET L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN VUE DE LEUR UTILISATION ET DE LEUR ACCESSIBILITÉ OPTIMALES PAR TOUS LES ÉTATS MEMBRES	2 - 7	3
II. MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT ET LE PNUD COMME SUITE AUX OBSERVATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	8 - 42	4
A. Mesures devant assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des missions situées à New York et permettre à ces dernières d'y accéder plus aisément	10 - 12	5
B. Mesures visant à faciliter l'accès à l'information et sa diffusion dans les pays	13 - 19	6
C. Diffusion électronique d'informations sur les Nations Unies au moyen du serveur Internet et autres services Web de l'ONU	20 - 34	7
D. Système à disque optique	35 - 36	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
E. Fourniture de services de messagerie électronique aux missions permanentes et missions d'observation	37 - 38	11
F. Stage de formation spécialisée à l'utilisation d'Internet à l'intention du personnel des missions	39 - 40	11
G. Autres services de base de données et d'information présentant un intérêt pour les missions	41 - 42	11
III. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PAR LES MISSIONS PERMANENTES ET LES MISSIONS D'OBSERVATION - PLANS DE VIDÉOCONFÉRENCE POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES	43 - 45	12
IV. CONCLUSIONS	46 - 48	13

Annexe

I. ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES D'ACCÈS À L'INFORMATION FOURNIS AUX MISSIONS PERMANENTES ET AUX MISSIONS D'OBSERVATION PAR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES		14
II. PLAN D'ACTION POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997		15
III. LISTE DES 93 MISSIONS PERMANENTES AYANT ACCÈS AU RÉSEAU INTERNET PAR LE SERVEUR DU PNUD		16

INTRODUCTION

1. Le présent rapport rend compte de l'application par le Secrétariat de l'ONU de la résolution 1995/61 du Conseil économique et social et a été établi conformément au paragraphe 6 de cette résolution, dans lequel le Conseil a prié le Secrétaire général de lui présenter, lors de sa session de fond de 1996, un rapport sur les mesures prises pour donner suite à la résolution, y compris les conclusions du Groupe de travail spécial à composition non limitée. Cette résolution souligne avant tout le besoin croissant qu'ont les délégations et les États Membres d'obtenir des données que l'ONU et ses institutions spécialisées conservent (ou se proposent de conserver) sous une forme accessible par des moyens électroniques.

I. GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'HARMONISATION ET L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN VUE DE LEUR UTILISATION ET DE LEUR ACCESSIBILITÉ OPTIMALES PAR TOUS LES ÉTATS MEMBRES

2. Comme prévu dans la résolution, le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'harmonisation et l'amélioration des systèmes informatiques de l'Organisation des Nations Unies en vue de leur utilisation et de leur accessibilité optimales par tous les États Membres a été chargé d'étudier les moyens susceptibles de permettre aux États Membres de consulter librement les données de l'Organisation. Lors des réunions du Groupe, il est clairement ressorti que malgré l'importance accordée à la question, tout n'avait pas été mis en oeuvre pour que les États Membres puissent accéder par des moyens électroniques aux informations dont dispose l'Organisation. Le système des Nations Unies n'avait adopté ni politique claire, ni mécanisme visant à relier les missions permanentes et les missions d'observation aux nombreux services informatiques disponibles, et même lorsqu'une telle liaison avait été mise en place, il n'existait pas de moyen simple et direct d'accéder à l'information figurant dans les bases de données. L'accès aux systèmes informatiques était compliqué, ce qui avait découragé plus d'une mission.

3. En général, les problèmes étaient liés au fait que l'Organisation n'avait adopté aucune politique globale en la matière, ainsi qu'aux restrictions budgétaires qui lui étaient imposées. L'Organisation n'étant, par conséquent, pas en mesure d'adopter rapidement les nouvelles technologies apparues sur le marché de l'informatique, les États Membres ne pouvaient en tirer tout le bénéfice.

4. Cependant, le Secrétariat et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont pris des mesures pour s'efforcer de répondre aux attentes des États Membres. Ils ont notamment commencé à tirer parti de toutes les possibilités d'Internet. Grâce aux services d'Internet, un nouveau moyen de consulter d'importants volumes de données est apparu et, pour la première fois, l'Organisation est en mesure de conserver sous une forme identique l'information et les documents et de les communiquer au moyen de nombreux ordinateurs un peu partout dans le monde. En se connectant à un seul ordinateur du réseau, l'utilisateur peut accéder aux données stockées dans les milliers d'ordinateurs qui y sont reliés.

5. Le Groupe de travail a noté que l'ONU et le PNUD diffusaient plus de données qu'auparavant sur Internet. Il a recommandé à l'unanimité que le développement des services informatiques fournis aux États Membres repose sur l'utilisation d'Internet. Cette position cadre avec la politique adoptée par le Comité de coordination des systèmes d'information (CCSI) du Comité administratif de coordination, qui a préconisé que l'ONU et ses institutions spécialisées se servent d'Internet pour échanger et diffuser leurs informations.

6. Lors de ses réunions, le Groupe de travail a examiné un certain nombre de points sur lesquels le Secrétariat devrait se pencher, et notamment les suivants :

a) Les missions permanentes et les missions d'observation devraient être reliées directement aux sources d'information de l'Organisation par des moyens de télécommunications peu coûteux et disposer elles-mêmes de mécanismes de diffusion électronique de l'information;

b) Tous les États Membres devraient disposer dans leur capitale de moyens de liaison électronique, en particulier Internet;

c) Les États Membres devraient disposer d'un plus large éventail d'informations de l'ONU en matière économique, sociale et politique, ainsi que dans le domaine du développement et dans d'autres secteurs d'activité, et pouvoir accéder à tous les documents officiels par Internet;

d) Les États Membres devraient être reliés à l'ONU, à ses institutions spécialisées et entre eux par un système efficace de courrier électronique;

e) Le personnel des missions devrait recevoir une formation spéciale afin de pouvoir tirer parti des mécanismes mis en place à l'intention des États Membres, en particulier le courrier électronique et les pages d'accueil Web;

f) Les États Membres devraient être informés de toute autre possibilité d'accès à des bases de données spécialisées ne pouvant pas être consultées sur Internet et à des données sur CD-ROM;

g) les États Membres devraient être informés des nouvelles technologies électroniques adoptées par l'ONU et ses institutions spécialisées et susceptibles de leur être utiles, par exemple les vidéoconférences.

7. Le Groupe de travail a également noté que le Secrétariat devrait charger un fonctionnaire de coordonner les services informatiques fournis aux États Membres et que, pour leur part, les missions permanentes et les missions d'observation devraient chacune nommer un responsable compétent. Le Secrétariat a commencé à établir, et tiendra à jour, une liste des membres des missions responsables de la liaison avec le Secrétariat pour les questions d'accès électronique à l'information dont dispose l'Organisation.

II. MESURES PRISES PAR LE SECRÉTARIAT ET LE PNUD COMME SUITE AUX OBSERVATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

8. Pour donner suite immédiatement aux observations du Groupe de travail, le Secrétariat a chargé un coordonnateur, le Directeur de la technologie de

/...

l'information du Bureau des services de conférence et services d'appui du Secrétariat, d'examiner les questions relatives à l'information fournie aux États Membres sous forme électronique. Il a également mis en place un service d'assistance spécial auquel les missions peuvent faire appel en cas de difficultés techniques liées à l'utilisation des bases de données de l'Organisation. Le coordonnateur a été chargé d'entamer les travaux visant à déterminer les informations nécessaires aux missions et à coordonner les mesures prises pour faciliter l'accès des missions aux sources d'information électroniques.

9. Outre ces mesures prises directement par le Secrétariat, le PNUD a, sur la proposition du Groupe de travail, lancé un programme accéléré visant à permettre à toutes les missions permanentes et missions d'observation de New York qui en font la demande d'accéder à Internet. Il convient de noter que l'Union internationale des télécommunications (UIT) a fait de même pour les missions situées à Genève. Les grandes activités menées par le Secrétariat de l'ONU et le PNUD pour répondre aux préoccupations et aux besoins des États Membres sont décrites ci-après.

A. Mesures devant assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des missions situées à New York et permettre à ces dernières d'y accéder plus aisément

10. Le PNUD coordonne les services fournis aux missions permanentes et aux missions d'observation de New York pour les aider à se connecter par téléphone à Internet et à son système de courrier électronique. Les missions reçoivent des conseils et l'aide de consultants, ainsi qu'une initiation et une formation sur place pour ce qui est de l'installation et du fonctionnement du matériel informatique, du logiciel d'accès à Internet, des lignes téléphoniques et des modems. Au début du mois de juin 1996, les 93 missions énumérées à l'annexe III avaient accès au serveur Internet du PNUD.

11. Le serveur du PNUD permet également à un nombre croissant de missions situées à New York de diffuser des informations. Actuellement, les missions permanentes de l'Allemagne, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Italie, de la République tchèque et de l'Ukraine ont des pages d'accueil Web, et d'autres missions, notamment celles du Brésil et de la Norvège, sont en train d'en mettre au point.

12. À l'occasion du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le PNUD a prêté son concours au secrétariat de ces réunions en installant des systèmes de diffusion de l'information dans les centres de conférence pour que les déclarations des gouvernements et des autres participants puissent paraître le plus tôt possible sur Internet. Trente missions permanentes et missions d'observation de New York ont profité de ce service pour consulter gratuitement les déclarations des représentants de leur gouvernement, du Secrétaire général, de l'Administrateur du PNUD et d'autres participants.

B. Mesures visant à faciliter l'accès à l'information
et sa diffusion dans les pays

13. À l'appui du réseau de coordonnateurs résidents des Nations Unies, le PNUD collabore étroitement avec les centres d'information et les organismes des Nations Unies afin de diffuser l'information dans les pays. En matière d'accès à l'information, le PNUD privilégie les pays de l'Afrique subsaharienne, de l'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants. Afin de faciliter l'accès à l'information et d'étendre le réseau Internet aux pays qui en sont dépourvus, des partenariats et des accords relatifs à la participation aux coûts sont conclus avec des donateurs et des organismes des Nations Unies tels que la Banque mondiale, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la National Aeronautics and Space Agency (NASA) des États-Unis, le Département d'État des États-Unis, l'UIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Fondation Carnegie, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales et des entreprises du secteur privé.

14. Au cours des trois dernières années, le PNUD s'est attaché à favoriser le développement humain durable en créant et en appuyant un projet mondial : le Programme de constitution de réseaux pour le développement durable. Ce programme, qui est le résultat direct de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet planète Terre) organisée à Rio de Janeiro en 1992, a déjà permis de relier des organisations gouvernementales, des entreprises du secteur privé, des universités, des organisations non gouvernementales et des particuliers dans 24 pays en développement au moyen de réseaux électroniques en ligne et autres. Ceux-ci sont connectés à des sources d'informations provenant du monde entier dans le but de diffuser des informations essentielles sur le développement durable. Le Programme touche 180 organisations et compte des dizaines de milliers d'utilisateurs en Bolivie, où l'information est communiquée par des moyens tels que la radio et les réseaux électroniques (ces derniers sont alimentés chaque semaine en cassettes), ainsi qu'au Pakistan où le Programme gère 2 500 noeuds qui servent près de 5 000 usagers à partir des bureaux installés dans quatre villes du pays.

15. Le Programme dispose de ressources financières d'un montant de 3,3 millions de dollars pour une période de 18 mois et compte, en juin 1996 :

a) Vingt-quatre sites opérationnels situés en Angola, en Bolivie, en Chine, au Costa Rica, en Estonie, aux Fidji, au Honduras, en Hongrie, en Indonésie, en Lettonie, au Liban, en Lituanie, au Maroc, au Mexique, au Mozambique, au Nicaragua, au Pakistan, en Palestine, aux Philippines, en Pologne, en République de Corée, au Tchad, en Tunisie et en Ukraine;

b) Sept sites approuvés qui deviendront opérationnels au Cameroun, en Colombie, en El Salvador, au Guatemala, en Inde, au Malawi et au Panama.

16. En avril 1995, la Commission économique pour l'Afrique a organisé à Addis-Abeba, en collaboration avec le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada, un colloque régional sur la télématique au service du développement, afin de favoriser l'utilisation des réseaux et notamment d'Internet en Afrique. Comme suite à ce colloque, une initiative

visant à constituer des réseaux en Afrique a été lancée en collaboration avec l'UIT, l'UNESCO et d'autres organisations.

17. À l'appui de l'initiative spéciale du système des Nations Unies en faveur de l'Afrique, le PNUD consacre 530 000 dollars à un projet régional visant à favoriser l'utilisation d'Internet en Afrique. En mai 1996, une réunion consacrée aux communications en Afrique s'est tenue en Virginie (États-Unis) avec la participation d'un certain nombre de ministres et de hauts fonctionnaires d'administrations nationales des postes et télécommunications; elle était financée en partie par le PNUD. Les gouvernements et les bureaux de pays du Gabon, de la Guinée-Bissau, de Maurice, du Mozambique et de la Zambie demandent que soient organisés des séminaires sur les politiques et questions relatives à Internet ainsi que sur ses applications. Les bureaux de pays du PNUD au Bénin, au Ghana, à Maurice et en Zambie sont désormais reliés à Internet afin de favoriser l'échange de l'information, d'améliorer et de faire connaître les activités menées dans le cadre de programmes et projets locaux.

18. S'agissant de l'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants, les ministères clefs de l'environnement, de la santé et de l'éducation, notamment, les entreprises du secteur privé, les universités et les organisations non gouvernementales participent aux efforts déployés en vue de raccorder à Internet les bureaux de pays du PNUD situés en Albanie, en Estonie, en Lettonie, en République de Moldova et en Ukraine. En Albanie et en Ukraine, les réseaux créés, qui s'appellent FreeNet et qui utilisent Internet, ont joué un grand rôle en vue de permettre à ces pays d'accéder à l'information touchant la démocratie, la gestion des affaires publiques et le développement participatif. Les programmes et notes de stratégie de pays du PNUD et les informations relatives aux autres programmes peuvent être consultés sur les pages d'accueil Web des bureaux de pays concernés.

19. Pour ce qui est de l'Amérique latine et des Caraïbes, les bureaux de pays du PNUD situés au Brésil, au Pérou et en République dominicaine proposent des pages d'accueil Web sur les activités relatives aux programmes et projets. Des résultats notables ont été obtenus dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, où on a fait connaître les activités menées dans le cadre des programmes et projets financés par le PNUD en Égypte, en Malaisie, en Mongolie et au Viet Nam.

C. Diffusion électronique d'informations sur les Nations Unies au moyen du serveur Internet et autres services Web de l'ONU

20. L'ONU et ses institutions spécialisées diffusent des informations sur Internet par divers moyens. Elles utilisent un serveur Gopher qui contient des données textuelles sur des ordinateurs individuels et a un système d'indexation très général ainsi qu'un serveur World Wide Web qui contient non seulement des données textuelles mais également graphiques et audio utilisables si l'ordinateur sollicitant les informations peut les traiter. Le Web permet également d'établir des liens complexes entre différents ordinateurs grâce à un mécanisme de renvoi. L'ONU a décidé de retenir pour la plupart de ses services d'information la formule Web plutôt que la formule Gopher, déjà quelque peu obsolète.

21. Actuellement, l'ONU et presque toutes les institutions spécialisées offrent des services d'information sur le réseau Internet utilisant les serveurs Web ou Gopher. Sous les auspices du CCSI, une équipe spéciale a mené à bien ses travaux sur une adresse officielle de sites Web pour le système des Nations Unies permettant d'établir des liens avec les nombreuses pages d'accueil Web traitant des Nations Unies.

22. L'ONU s'emploie à étoffer les informations disponibles sur son serveur Web à New York. De nouveaux supports d'information sont venus s'ajouter au site Web, notamment des communiqués de presse et des résumés, ainsi que d'autres éléments qui rendent le site plus intéressant et convivial. La page d'accueil des Nations Unies a été remaniée à la fin de 1995, d'autres icônes et liens hypertextes ajoutés et une structure de présentation de l'information mise au point. Des informations de base sur les Nations Unies ont été ajoutées et/ou mises à jour et un système de recherche permet un accès plus facile aux utilisateurs.

23. Au Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec le Bureau des services de conférence et services d'appui et le Département de la coordination des politiques et du développement durable, le Département de l'information a créé un groupe interdépartemental afin de renforcer le service Web et d'y inclure des informations préparées par tous les départements organiques. L'un des premiers départements organiques à présenter des informations sur le serveur Web a été le Département de la coordination des politiques et du développement durable, qui a utilisé Internet pour diffuser des informations sur des questions économiques et sociales, notamment le développement durable, la promotion de la femme, les questions relatives au climat mondial et la désertification.

24. D'autres entités de l'ONU ont également fourni des informations devant figurer sur le serveur Web des Nations Unies ou prévoient de le faire. Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques a fourni des données provenant du réseau d'informations démographiques et du Bulletin mensuel de statistique. Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues a également créé un site Web qui contient de très nombreuses informations sur ses activités et programmes.

25. Le serveur Web de l'ONU se compose actuellement de toute une série de pages d'accueil Web, chacune ayant son thème ou son orientation. La page d'accueil comporte des pointeurs renvoyant les usagers à d'autres pages et leur permettant ainsi d'obtenir des données ou documents spécifiques. Les liens permettant à l'utilisateur d'avoir accès au sujet qui l'intéresse le plus d'un simple cliqué de souris sans avoir à consulter plusieurs couches ou pages d'informations.

26. L'une des pages, par exemple, contient une liste de tous les départements du Secrétariat de l'ONU et des bureaux extérieurs qui renvoie aux informations plus détaillées que ces départements et bureaux peuvent fournir sur leurs propres pages. Outre l'accès par département, une autre page intitulée "Global issues" (Questions mondiales) permet d'avoir accès aux grandes questions traitées par l'ONU, notamment la paix et la sécurité internationales, le développement économique et social, le droit international, les droits de l'homme et l'aide humanitaire. Chacun de ces domaines comporte une introduction

générale et des liens hypertextes permettant d'accéder à l'information fournie par les départements ou bureaux.

27. De nombreux bureaux situés à Vienne ont profité du réseau Internet pour diffuser des informations intéressant les États Membres ainsi que des données fournies par ceux-ci. Le serveur Web de l'Office des Nations Unies à Vienne permet d'accéder à toutes ces informations. Il s'agit généralement d'informations très spécialisées qui concernent des activités liées à des traités et autres activités intergouvernementales dont ces bureaux s'occupent et qui intéressent essentiellement de hauts fonctionnaires des États Membres.

28. Le Bureau des affaires spatiales peut communiquer, entre autres, l'historique et le texte des cinq traités internationaux et des quatre principes élaborés par l'ONU qui constituent le fondement du droit international de l'espace, ainsi que les rapports du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. En outre, il recueille et diffuse des rapports sur les activités spatiales des États Membres, sur la base des renseignements fournis à l'ONU. Le Bureau prévoit d'inclure dans sa page d'accueil des renseignements sur tous les objets lancés dans l'espace communiqués par les États Membres à l'ONU en vertu de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.

29. La Division de la prévention du crime et de la justice pénale diffuse des informations par son réseau d'information des Nations Unies sur le crime et la justice pénale, composé d'une base de données W3 et d'un mécanisme de discussion réunissant environ 800 spécialistes du monde entier intéressés à ses activités.

30. Ce réseau d'information contient entre autres les normes et règles des Nations Unies telles que la résolution sur les mesures de lutte contre le terrorisme international, les documents des huitième et neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, le bulletin d'information du réseau et d'autres publications, les études sur la criminalité dans le monde de 1970 à 1990 et des descriptifs de pays sur la justice pénale.

31. Le serveur de l'Office des Nations Unies à Vienne donne également accès à des documents du Service de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), tels que le thésaurus et l'index de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et le règlement d'arbitrage et de conciliation de la CNUDCI.

32. Les pages des Nations Unies ont été conçues pour que puissent y figurer à terme la plupart, ou même l'ensemble, des sujets abordés par l'Organisation. Le Département de l'information coordonne actuellement une initiative interdépartementale visant à reconfigurer la page d'accueil des Nations Unies afin de mieux structurer la présentation des informations et des documents. Bien que la reconfiguration soit, sur le fond, presque terminée, on espère que le transfert des données fondamentales pourra se faire avant la fin du mois d'août afin que la nouvelle page d'accueil soit prête avant le début de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale. En outre, un groupe interdépartemental s'est réuni pour examiner les questions relatives à Internet et les incidences de ce support électronique pour l'Organisation, notamment les questions de copyright et questions juridiques connexes.

33. Du fait que la page d'accueil des Nations Unies s'étoffe rapidement et que les informations disponibles aussi bien au Siège qu'à l'extérieur se multiplient, il s'est avéré nécessaire d'établir des principes directeurs permettant de normaliser la présentation et les structures. Des directives régissant la présentation de l'information sur Internet ont donc été élaborées par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et fait l'objet d'une large diffusion. En outre, sous les auspices du groupe de travail du Comité des publications de l'ONU, des principes directeurs concernant la publication électronique ont été mis au point et devraient prochainement faire l'objet d'une instruction administrative, lorsqu'ils auront été approuvés par le Comité des publications.

34. Internet constitue un tournant fondamental au niveau des techniques d'information. La diffusion de l'information par des moyens électroniques joue un rôle plus central au sein de l'Organisation, mais il convient de remarquer qu'il existe un certain nombre de questions qui ne sont pas encore résolues, notamment celle de la fourniture de l'information dans d'autres langues. On s'emploie actuellement à la résoudre. Il faut par ailleurs noter que cette nouvelle technique nécessite des investissements et que le personnel doit recevoir une formation appropriée pour être à même de l'utiliser. Ces questions seront portées à l'attention des États Membres dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.

D. Système à disque optique

35. L'un des services d'information les plus importants qu'offre l'ONU aux missions permanentes et missions d'observation est le système à disque optique qui a vu le jour en 1988 à Genève et dont l'usage s'est répandu à New York en 1992. Ce système contient tous les documents des Nations Unies publiés à Genève et à New York depuis 1993 (quarante-huitième session de l'Assemblée générale) dans les six langues officielles. Il contient également toutes les résolutions et décisions des quatre principaux organes délibérants de l'ONU. Actuellement, les missions permanentes et missions d'observation ne peuvent avoir accès au système à disque optique que via des lignes téléphoniques numériques du RTC (réseau numérique avec intégration des services). Les États Membres peuvent accéder au système à disque optique partout dans le monde, à condition de pouvoir disposer de lignes téléphoniques utilisant ledit réseau.

36. Internet ne cessant de se développer, la possibilité d'avoir accès au système à disque optique via Internet a suscité un vif intérêt. Le Secrétariat établit actuellement un lien entre le système à disque optique et le serveur Web des Nations Unies. Lorsque ce lien aura été réalisé à la fin de 1996, les États Membres pourront prendre connaissance de tous les documents figurant dans le système à disque optique via Internet. Afin que les États Membres puissent avoir accès sans problème aux documents figurant dans le système à disque optique sur Ortenet, les liaisons seront limitées dans un premier temps aux missions permanentes et missions d'observation. Le service sera progressivement offert aux organismes officiels situés dans les capitales. Enfin, s'il existe ultérieurement une capacité excédentaire suffisante, il sera éventuellement mis à la disposition d'autres utilisateurs (instituts de recherche, organisations non gouvernementales et autres organismes publics) et du public dans son ensemble.

E. Fourniture de services de messagerie électronique aux missions permanentes et missions d'observation

37. Au cours de l'année écoulée, les missions permanentes et missions d'observation ont de plus en plus utilisé à distance le réseau de messagerie électronique de l'Organisation des Nations Unies. Ce réseau permet aux missions de communiquer avec les bureaux des Nations Unies et du PNUD dans le monde entier. Toute mission peut, sur demande, se voir attribuer une boîte à lettres électronique et communiquer avec tout fonctionnaire dont le nom figure dans le répertoire téléphonique des Nations Unies. Il permet aussi aux missions d'envoyer et de recevoir du courrier de quiconque ayant une adresse sur Internet. Le réseau mondial de messagerie électronique sert à envoyer des messages, des documents et des fichiers à des adresses connues ou à des listes de distribution et à recevoir des documents analogues d'expéditeurs appartenant au réseau.

38. Le réseau de messagerie du PNUD a également été mis à la disposition des missions permanentes et missions d'observation et offre des possibilités supplémentaires d'échange de courrier électronique avec les fonctionnaires et les bureaux extérieurs du PNUD. L'Organisation des Nations Unies étudie actuellement des solutions techniques qui permettraient aux usagers ayant accès à l'un ou l'autre de ces systèmes de disposer des répertoires des deux systèmes.

F. Stage de formation spécialisée à l'utilisation d'Internet à l'intention du personnel des missions

39. Afin que les États Membres puissent utiliser les services d'Internet pour diffuser leurs propres informations, le Groupe de travail a prié le Secrétariat de l'ONU d'offrir aux missions permanentes et missions d'observation un stage de formation à l'utilisation d'Internet, et plus particulièrement au langage HyperText Markup (langage de programmation utilisé pour les documents de World Wide Web). Ce stage de formation comportait trois cours complémentaires consacrés à Internet pendant deux jours (25 et 26 juin 1996). Le personnel des missions ainsi formé devait pouvoir utiliser les programmes standard d'Internet pour avoir accès à Internet, créer des pages sur des sites World Wide Web pour leurs missions respectives et former leurs collègues à l'utilisation de ces services. Étant donné l'intérêt considérable suscité par ce stage, le Secrétariat envisage de dispenser une formation supplémentaire dans ce domaine.

40. Outre le programme de formation décrit ci-dessus, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld offre une formation à CyberSeek aux représentants et fonctionnaires des missions permanentes et missions d'observation. Cette formation, consistant en un cours d'une heure, porte essentiellement sur la recherche sur Internet et le téléchargement d'informations pertinentes, en particulier de sources qui sont importantes pour les organisations internationales. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld offre aussi des stages de formation à l'utilisation du système à disque optique.

G. Autres services de base de données et d'information présentant un intérêt pour les missions

41. L'Organisation des Nations Unies a appuyé la mise en place d'un service spécial d'appel direct par RTC donnant accès à l'ordinateur central de l'ONU aux

missions permanentes et missions d'observation. À Genève, ce service est assuré par le Centre international de calcul. Les missions peuvent avoir accès aux bases de données bibliographiques (SIBONU), aux données statistiques (UNSIIS et COMTRADE) et à d'autres informations disponibles sur les ordinateurs centraux à la fois à New York et à Genève. Toutefois, ces systèmes ayant été conçus il y a des années, ils ne sont pas toujours aisément utilisables. Des dispositions sont actuellement prises pour remplacer les systèmes de présentation adaptés sur les ordinateurs centraux anciens par des techniques plus récentes. Les communiqués de presse sont désormais disponibles sur Internet où ils sont beaucoup plus faciles à consulter. Les bases de données bibliographiques et statistiques ont été mises sur CD-ROM et sont en vente pour une somme très modique en vue de leur utilisation sur un ordinateur personnel. Compte tenu de ces considérations, le Secrétariat n'encourage pas activement l'utilisation des services des ordinateurs centraux et est disposé à travailler avec les représentants des missions pour les aider à employer des techniques plus modernes pour l'obtention de données.

42. Une somme considérable d'informations est actuellement disponible sur CD-ROM et les missions permanentes ou missions d'observations possédant un ordinateur équipé d'un lecteur de CD-ROM (ce qui est le cas de la plupart des modèles récents) peuvent avoir accès à une multitude de données des Nations Unies qui sont extrêmement utiles. Plusieurs CD-ROM et produits électroniques peuvent être obtenus auprès de la Section de la vente et de la commercialisation du Département de l'information qui tient aussi des listes d'autres produits électroniques offerts par divers services de l'ONU. De nombreuses bases de données sur CD-ROM et services d'accès en ligne aux informations sont actuellement disponibles tant à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, au Service des références pour la collection des publications de l'extérieur que dans la salle de lecture Woodrow Wilson.

III. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES PAR LES MISSIONS PERMANENTES ET LES MISSIONS D'OBSERVATION – PLANS DE VIDÉOCONFÉRENCE POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

43. Le Siège de l'Organisation des Nations Unies est doté d'installations de vidéoconférence et de téléconférence depuis le début de 1996. Celles-ci ont été utilisées pour la première fois le 26 février 1996 à l'occasion du Forum mondial du personnel du PNUD, qui s'est tenu dans la salle du Conseil économique et social. Dans ce cas précis, des services de vidéoconférence ont été assurés entre New York, la Barbade et l'Afrique du Sud. Par la suite, ces services ont mis en contact New York, Genève, Vienne, Bruxelles, Singapour et la Nouvelle-Zélande. À l'heure actuelle, le Secrétariat de New York est doté d'un ensemble de matériel de vidéoconférence qui est utilisé, selon les besoins, en divers endroits. L'Office des Nations Unies à Genève et l'Office des Nations Unies à Vienne sont tous deux en train de faire l'acquisition de matériel de ce type. Les mesures nécessaires ont été prises pour en assurer la compatibilité.

44. Il faut maintenant élaborer une stratégie à long terme pour l'Organisation en tenant compte du fait que le matériel en question pourra être utilisé pour des conférences et qu'il en résultera une diminution des frais de voyage à ce titre. Dans le cadre du budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999, le Secrétariat élabore une proposition qui vise à équiper les huit principaux lieux

d'affectation d'un réseau de vidéoconférence adéquatement configuré. Vu les contraintes budgétaires, le Secrétariat proposera l'introduction progressive de cette technologie, ce qui permettra d'en surveiller l'utilisation ainsi que les économies qu'elle permettra probablement de réaliser lorsque les dépenses d'équipement initiales auront été faites.

45. En outre, il faudra s'efforcer de coordonner les activités des institutions spécialisées des Nations Unies dans ce domaine pour éviter les installations qui font double emploi et veiller à ce que le matériel existant soit utilisé au mieux. Une équipe de travail du CCSI étudie les politiques se rapportant à la vidéoconférence et un groupe de coordination interinstitutions pour les télécommunications se charge des aspects plus techniques de cette nouvelle technologie.

IV. CONCLUSIONS

46. Le Secrétariat compte que les innovations entreprises pour que les États Membres aient accès à cette technologie se poursuivent en 1997 et pendant le prochain exercice biennal. Les demandes d'accès à d'autres services d'information des Nations Unies peuvent maintenant être adressés aux groupes de coordination interdépartementaux qui s'occupent du réseau Internet. Un certain nombre de projets exécutés en coopération et qui visent à fournir aux États Membres des services d'information électronique ont été mis en place (tels que ceux qui relient l'Organisation des Nations Unies et le PNUD). Il est probable que, dans le cadre du CCSI, d'autres initiatives seront prises pour encourager la coopération interinstitutions dans ce domaine.

47. Le Secrétariat continuera à fournir aux missions permanentes et aux missions d'observateurs des informations à jour sur les services d'information électronique qu'il offre aux États Membres. La portée de ces services devrait considérablement augmenter en 1997. De plus, Internet devenant un outil indispensable d'un coût très abordable, on prévoit que toutes les missions seront équipées et raccordées à Internet d'ici à la fin de 1997, au plus tard. D'autres modalités seront envisagées pour initier le personnel des missions aux services d'information électronique de l'ONU. On trouvera à l'annexe I une description de ceux que l'ONU met déjà à la disposition des missions ainsi que de la marche à suivre pour y accéder et, à l'annexe II, un calendrier des objectifs fixés par le Groupe de travail avec le Secrétariat et le PNUD.

48. Certes, les initiatives décrites dans le présent rapport restent limitées. Les outils Internet propres à aider les États Membres à accéder à l'information des Nations Unies sont relativement nouveaux et ont nécessité des investissements en matériel et en logiciel ainsi que la formation du personnel. Pourtant, l'ONU a pu offrir de nouveaux services aux missions, pour l'essentiel avec les ressources existantes. Il faut maintenant mettre au point un plan relatif à la technologie de l'information qui tienne mieux compte des besoins des États Membres en matière de données électroniques facilement accessibles. Ce plan devra ensuite être pris en compte dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 et les ressources voulues devront lui être allouées.

Annexe I

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES SERVICES D'ACCÈS À L'INFORMATION FOURNIS
 AUX MISSIONS PERMANENTES ET AUX MISSIONS D'OBSERVATION PAR
 L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Type de service	Service	Équipements nécessaires	Service responsable
Services généraux d'appui	Réponse aux demandes concernant les services aux États Membres		Contact ONU : 963-6445
Accès à Internet	Accès aux serveurs Web/Gopher pour toute information concernant l'ONU	Ligne standard téléphone/modem Logiciel d'accès ^a	PNUD : 906-5111
Recherche Internet	CyberSeek : stages de formation à la recherche et au téléchargement d'informations sur Internet	Accès à Internet	Bibliothèque Dag Hammarskjöld : 963-8861
Messagerie électronique	Raccordement au réseau interne de messagerie électronique de l'ONU	Ligne standard de téléphone/modem Logiciel de messagerie électronique ^a	Coordonnateur messagerie électronique ONU : 963-6456
Système à disque optique	Raccordement au système à disque optique pour la recherche de documents officiels de l'ONU	Ligne téléphonique RNIS Ordinateurs équipés d'une carte RNIS Logiciel d'utilisation du disque optique ^a	Coordonnateur du système à disque optique de l'ONU : 963-6586 ou 963-6587
Recherche sur le disque optique	Sessions de formation à la recherche sur le disque optique et au téléchargement de l'information	Accès au système à disque optique	Bibliothèque Dag Hammarskjöld : 963-8861
Services disque optique compact	Informations relatives à l'ONU sur support disque optique compact	Lecteur de disque optique compact	Contact ONU : 963-6445 ou service fonctionnel émetteur
Services d'accès à l'ordinateur central (Seront supprimés sous peu)	Accès à distance à l'ordinateur central de l'ONU pour certaines bases de données	Ligne standard de téléphone/modem Logiciel d'accès à l'ordinateur central ^a	Contact ONU : 963-6445

^a Fourni par l'ONU.

Annexe II

PLAN D'ACTION POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Phase	Période	Amélioration des services de raccordement (financés par le PNUD)	Amélioration de l'accès aux bases de données (projets ONU)
1.	Avril-juin 1996	Accès aux services Internet de l'ONU offerts à 15 missions supplémentaires	Projet pilote visant à rendre accessible un petit nombre de documents de l'ONU sur le serveur Web de l'Organisation Mise en place de services supplémentaires d'accès aux bases de données par les départements organiques
2.	Juillet-décembre 1996	Accès aux services Internet de l'ONU offerts à 50 missions supplémentaires	Accès aux documents figurant dans le système à disque optique par l'intermédiaire du serveur Web de l'ONU (fin 1996) Mise en place de services supplémentaires d'accès aux bases de données par les départements organiques
3.	Janvier-décembre 1997	Accès aux services Internet de l'ONU offerts à toutes les autres missions	Mise en place de services supplémentaires d'accès aux bases de données par les départements organiques

Annexe III

LISTE DES 93 MISSIONS PERMANENTES AYANT ACCÈS AU RÉSEAU INTERNET
PAR LE SERVEUR DU PNUD

Afrique du Sud	Fidji	Pakistan
Algérie	France	Panama
Allemagne	Ghana	Paraguay
Antigua-et-Barbuda	Guatemala	Pays-Bas
Arabie saoudite	Guyana	Pérou
Argentine	Hongrie	Philippines
Arménie	Îles Marshall	Pologne
Barbade	Îles Salomon	Portugal
Bélarus	Inde	Qatar
Belgique	Indonésie	République arabe
Bahreïn	Iran (République	syrienne
Bolivie	islamique d')	République populaire
Botswana	Iraq	démocratique de Corée
Brésil	Italie	République tchèque
Bulgarie	Jamaïque	Royaume-Uni de
Canada	Kazakstan	Grande-Bretagne et
Cap-Vert	Kenya	d'Irlande du Nord
Chili	Kirghizistan	Saint-Siège
Colombie	Koweït	Saint-Marin
Costa Rica	Lettonie	Saint-Kitts-et-Nevis
Côte d'Ivoire	Liban	Saint-Vincent-et-les
Cuba	Liechtenstein	Grenadines
Danemark	Lituanie	Samoa
El Salvador	Malaisie	Sierra Leone
Équateur	Maldives	Singapour
Érythrée	Malte	Slovaquie
Espagne	Mexique	Sri Lanka
Estonie	Mongolie	Suède
États-Unis d'Amérique	Myanmar	Thaïlande
Ex-République	Nicaragua	Trinité-et-Tobago
yougoslave de	Norvège	Tunisie
Macédoine	Nouvelle-Zélande	Ukraine
Fédération de Russie	Ouganda	Uruguay
		Venezuela
		Viet Nam
